

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

35-171

DECRET N°90+879 DU 22 Décembre 1990
portant nomination de Monsieur BOUKINDI
(Joseph) en qualité de Directeur du Projet
"Programme Alimentaire Mondial.2658."

LE PREMIER MINISTRE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 021+89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du Statut
Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 88+185 du 1er Mars 1988 portant création de la Direc-
tion de Coordination et de Contrôle des Projets "Programme Alimentaire Mondial"
et des Directions des Projets "Programme Alimentaire Mondial";

Vu le décret n° 82+595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées
aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 84+511 du 7 Août 1989 portant nomination du Ministre ;

Vu le décret 90+513 du 1er Septembre 1990 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 90+514 du 1er Septembre 1990 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement ;

Le Conseil de Cabinet entendu,

Vu le décret 90+581 du 18 Octobre 1990 organisant l'intérim
du Premier Ministre ;

DECRETE :

Article 1er. - Monsieur BOUKINDI (Joseph) Ingénieur des Eaux et Forêts, est nommé
Directeur du Projet "Programme Alimentaire Mondial.2658." en remplacement de
Monsieur KOUANGO (Joseph,) appelé à d'autres fonctions.

.../...

Article 2.- L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret, ~~qui~~ abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué par tout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 22 Décembre 1990

Par le Premier Ministre

par intérim,

Le Ministre d'Etat, Ministre
de l'Economie Forestière,

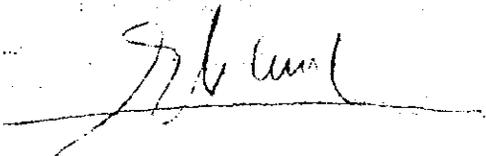


Pierre MOUSSA.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,



Général de Brigade Raymond Damase NGOLLO.



Edouard GAKOSSO.-